

BULLETIN

DU

MILITANT

C.F.T.C.

Publié par la Fédération de la  
Métallurgie  
26, Rue de Montholon - PARIS 9°  
TRU- 91- 03

N° 36 - 30 Septembre 1949

AUX MILITANTS

- CEUX DE TES CAMARADES  
QUI SONT VENUS A LYON  
ONT ACHETÉ LES RAPPORTS NECESSAIRES :

A LA PARTICIPATION

AUX DISCUSSIONS

A LEUR ACTION QUOTIDIENNE

A LEUR FORMATION

- ILS ONT, OUTRE LA FATIGUE  
D'UN TEL DEPLACEMENT,  
TOUS EU LES FRAIS QUE CELA REPRESENTE  
ALORS TOI NE PEUX-TU PAS ACHETER  
CEUX DES RAPPORTS

QUI T'INTERESSENT PARTICULIEREMENT :

POUR CONNAITRE LA SITUATION

POUR SAVOIR CE QUE NOUS AVONS FAIT

POUR AIDER LA FEDERATION

## NOTRE ACTION

Et depuis le Congrès

-----  
Qu'avons-nous fait ?

Que pensons nous faire ?

Comment orientons-nous notre action !

Notre premier travail en revenant de LYON a été d'aviser la C.F.T.C. des décisions que vous y avez prises.

Vous pensez bien que si tous vous avez reçu les motions, vous n'êtes pas les seuls et en même temps que nous étions reçus par le Ministère du Travail et l'Union des Industries Métallurgiques et Minières (U.I.M.M.) les autres organisations syndicales, les partis politiques, la presse parisienne et l'Agence France Presse avaient communication de nos motions, de nos rapports.

Le but de ces multiples démarches ? que tous ceux qui de près ou de loin peuvent avoir une influence sur les décisions gouvernementales et créer un mouvement d'opinions soient saisis de nos décisions et au courant de nos travaux.

Conscients de nos responsabilités, éclairés sur les difficultés économiques, nous avons au Congrès pris des décisions très importantes.

Nous avons constaté un état de fait intolérable pour les travailleurs et proposé des remèdes.

Il nous faut maintenant en syndicalistes oeuvrer pour faire aboutir ces revendications ou alors nous ne sommes plus des syndicalistes mais seulement des "phraseurs" et il y en a assez comme cela.

Il est possible que des mesures satisfaisantes soient prises sous la seule menace d'une action efficace. Mais encore faut-il, jusqu'au bout, préparer notre action et montrer notre volonté farouche de mener cette action jusqu'au bout, jusqu'à satisfaction.

Cette préparation doit être faite avec méthode et ne rien laisser au hasard, ce sera le travail de nos conseils syndicaux qui reçoivent des instructions directement.

Mais vous tous militants d'entreprises, vous devez vous intéresser à ce travail et donner largement de votre personne, de vos connaissances, de vos conseils.

Il se peut qu'ici ou là d'autres vous invitent à des arrêts de travail plus ou moins longs.

Une fois encore nous répétons que très souvent ces mesures ne sont que des demi-mesures, ne donnent rien ou presque rien et usent la combativité

des travailleurs.

Quand le gros effort devra être fait, nous ne retrouverons plus avec nous ceux qui viennent de subir des pertes de salaires trop grandes, s'ils n'ont pas atteint l'objectif fixé.

Nous souhaitons concentrer nos efforts sur un objectif bien déterminé, un but précis, sans bavure, là nous pensons réunir autour de nous la majorité de nos camarades de travail.

De cette façon, nous sommes assurés que nous conserverons l'initiative et que si d'autres essaient d'utiliser le mouvement pour d'autres buts nous pourrions mieux déceler leurs intentions et y parer.

Et ainsi nous mènerons l'action nécessaire souhaitée par tous avec le maximum de chances de réussite.

-:-:-:-:-

## SOLIDARITE

La permanence d'ARGENTEUIL a fait appel à la solidarité de notre Fédération en faveur de nos camarades licenciés de la S.N.E.C.E.A..

La misère s'est installée dans de nombreux foyers, les camarades plus-favorisés auront à coeur de leur en aide en adressant les sommes ou les dons collectés à la Permanence d'ARGENTEUIL --(Seine & Oise)  
26, Rue Carnot

## DERNIERS ECHOS DU CONGRES

Nous avons, le 15 Septembre dernier, fait parvenir à tous nos Syndicats un numéro spécial du Bulletin du Militant.

Ce numéro assez volumineux comportait les motions adoptées par le Congrès de LYON et nous espérons que chaque syndicat s'est efforcé de faire connaître les décisions prises, à l'ensemble des adhérents.

Tous nos camarades doivent connaître nos positions et c'est dans ce but que ce numéro spécial a été envoyé rapidement, mais si par hasard, ce travail de vulgarisation n'avait pas été fait, tu dois mon camarade exiger que ces documents te soient communiqués et que, entre vous, vous puissiez les commenter et en tirer une ligne de conduite pour l'avenir.

La presse toute entière a donné de notre Congrès de larges échos. Mais nous savons aussi que des interprétations fantaisistes ont été faites par certains journaux et c'est pourquoi nous te demandons de te mettre en relations avec ton Secrétaire de Syndicat et d'étudier avec lui les motions adoptées au Congrès.

Tu seras ensuite en mesure d'éclairer tes camarades de travail, sur nos travaux, sur nos buts, de rectifier les fausses interprétations qui ont pu être faites, en un mot d'être pour notre organisation un propagandiste convaincu et décidé à faire admettre à tous que nos positions sont appuyées sur des arguments sérieux et nos propositions sont seules capables de réunir autour d'elles la majorité des travailleurs.

Il faut donc que tu saches que:

- 1°- ton Syndicat a reçu l'ensemble des motions adoptées par le Congrès,
- 2°- les rapports présentés au Congrès, qui ont suscité de partout un grand intérêt, sont en vente à la Fédération aux conditions suivantes:

Rapport moral .....	60 Frs
Situation Générale .....	60 Frs
Chômage .....	30 Frs
Formation Professionnelle .....	30 Frs
Sidérurgie .....	60 Frs
Automobile .....	60 Frs
Machinisme agricole .....	40 Frs
Machines-outils .....	30 Frs
Constructions Electriques .....	15 Frs
Aéronautique .....	30 Frs

Quelques camarades ont déjà passé des commandes et ne sont pas encore en possession de leurs rapports, nous prions nos camarades d'excuser le Secrétariat pour ce retard dû à un surcroît de travail occasionné par le Congrès. L'envoi va être fait d'ici quelques jours. Quant aux rapports sur le matériel roulant et la machine-outil, ceux-ci seront ronéotypés d'ici quelque temps et seront envoyés aux camarades qui en ont déjà passé commande ou qui pourraient le faire.

## PHOTOS

Au cours du Congrès, un photographe professionnel a pris quelques photos, deux sont particulièrement réussies, une représente la tribune du Congrès pendant l'exposé sur la situation générale, l'autre la salle du Congrès pendant cet exposé.

Ces photos étant prises particulièrement du côté gauche de la salle, vu de la tribune, les congressistes auront à coeur d'avoir un souvenir de ces belles réunions.

Ils peuvent se les procurer au prix de 50 Frs pièce (photo prise à la Fédération) ou 65 Frs envoi franco. Prière de régler à la commande au Compte chèque postal PARIS 537-50.

Nous avons vu quelques camarades qui prenaient des photos. Pourraient-ils nous les faire parvenir ?

## BUREAU FEDERAL

Le Congrès ayant adopté la proposition de la Région Parisienne d'élargir le Bureau Fédéral à 20 membres, nous vous donnons ci-dessous la composition de celui-ci:

AVENEAU Riger- BOBIN Louis- BRAUN Jean- BRUGERRE Maurice- CHARDRON Jean-  
DUBOIS Robert- FRITSCH Paul- GIBERT Clément- GILLOT Roger- LAIR Georges-  
LOCHON Robert- LOTON Marcel- MAIRE Jean- MICHELET Henri- MORIN Adrien-  
ROMBEAULT Nestor- SAVOILLAN Charles- SIMONNOT Jean- THIEBEAULT Gaston-  
WILLAME Alfred-

Ce Bureau compte trois nouveaux membres: BRAUN d'Hagondange (Moselle), GIBERT d'Alès (Gard), et MAIRE de Montbéliard -(Doubs)-

A l'issue du Congrès, le Bureau Fédéral s'est réuni; au cours de cette réunion ont été élus:

Président: BRUGERRE Maurice- Vice- Présidents: MORIN Adrien et WILLAME Alfred- Secrétaire Général: SAVOILLAN Charles- Secrétaire Général Adjoint: BOBIN Louis- Trésorier: MICHELET Henri- Trésorier-Adjoint: DUBOIS Robert

# NOS POSITIONS

## LA LIBERTE DES SALAIRES

Nous avons, de nombreuses fois déjà, écrit dans ce bulletin les raisons qui nous amenaient à réclamer la liberté des salaires.

Nous savons tous que le dirigisme ne s'exerce plus que pour réglementer les salaires.

Nous continuons de penser que la seule solution entièrement favorable à l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés était et demeure la baisse des prix.

Est-ce notre faute si cette baisse que nous souhaitons tous ne s'est pas réalisée ? que le coût de la vie a monté ?

Certes non, alors que le Gouvernement nous rende cette liberté !

Ce que nous voulons ? Répétons le. Discuter directement avec nos employeurs de nos salaires, de nos conditions de travail.

Nos patrons sont assez forts, ils sont assez bien organisés entre eux pour ne pas avoir en plus un écran protecteur, constitué par le Gouvernement et les textes réglementant les salaires.

Toute la presse même, en ce moment, grand bruit des conversations en cours et des réunions ministérielles sur ce problème.

Nous savons quels sont ceux qui sont pour et ceux qui sont contre nous.

Nous saurons nous en souvenir et, au besoin vous les faire connaître.

Il faut que nous tous ayons conscience de l'importance et des répercussions économiques que pose la libération des salaires mais connaissant la situation générale, nous pourrions mieux donner nos raisons de soutenir la libération des salaires.

Des enseignements, vous en trouverez dans le rapport de Charles SAVOUILLAN et dans le rapport sur le chômage.

Utiliser ces deux brochures, elles seront pour vous très utiles pour vos connaissances personnelles et aussi pour vos discussions tant avec les patrons qu'avec nos camarades de travail de la C.F.T.C. ou des autres organisations.

## SUR LES LICENCIEMENTS

Nous devons faire tous les efforts nécessaires pour nous opposer aux licenciements.

Parce que :

- il est possible d'occuper le personnel à des travaux divers dans de nombreuses entreprises; entretien des machines, de l'outillage, des locaux, etc....

- les bénéfices réalisés par les entreprises de la métallurgie laissent une assez large marge pour qu'une partie soit employée à des travaux qui peuvent apparaître comme n'étant pas rentable; mais qu'il vous appartiendra, à vous militant, d'en faire ressortir l'utilité pour l'entreprise.

- le C.N.P.F. et l'U.I.M.M. ont sollicité leurs adhérents pour qu'ils fassent des efforts en vue de conserver leur potentiel "main d'oeuvre".

- les comités d'entreprises ont, sur ce grave problème des licenciements, des responsabilités qu'ils ne doivent pas refuser.

Chaque fois que vous le pourrez faites des propositions à vos employeurs :

- pour une meilleure utilisation de la main d'oeuvre

- pour que tout le personnel fasse le même nombre d'heures

Sais-tu que partout où il y a 5 chômeurs (cinq) une demande d'ouverture de fonds de chômage doit être faite à la Mairie et à la Préfecture du Département.

Connais-tu la position C.F.T.C. d'indemnisation de chômage partiel ? Ton syndicat a reçu un exemplaire de ce projet. Il faut en parler autour de toi soumettre ce projet à ton patron, nous devons faire avancer cette idée et si possible l'imposer au patronat.

## CONVENTIONS COLLECTIVES

### HIERARCHIE

Notre position en ce qui concerne les conventions collectives reste inchangée.

Comme il a été dit au Congrès, nous essayons de réaliser au plus vite le texte commun aux quatre organisations.

La discussion est parfois laborieuse mais nous sommes dans une

période où il semble bien que tout le monde sent la nécessité de donner une solution à ce problème.

Il apparaît même, surtout en ce qui concerne les coefficients, que les problèmes posés, par les Cadres en particulier, sont en mesure d'avoir une solution conforme à nos vœux; les prétentions au sujet de l'ouverture de l'éventail sont en voie de régression. Tout ceci est parfaitement conforme à nos vues et à la logique et nous devons nous réjouir de voir nos camarades des autres Centrales comprendre que certaines prétentions risqueraient de se traduire par une fin de non-recevoir alors que, par contre, nous aurons la possibilité de nous maintenir sur d'autres qui ne pourront pas être d'emblée taxées d'être démagogiques.

Tous ces problèmes sont liés entre eux et actuellement il est certain que le Patronat et le Gouvernement se tourmentent fort sur la façon la plus élégante de résoudre ces difficultés sans rien accorder aux travailleurs.

Il nous faut donc être vigilants et surtout rester en liaison étroite. De notre côté, comme par le passé, nous nous y efforcerons. A vous de ne pas manquer de tout faire pour nous tenir au courant de ce qui se passe dans vos entreprises, dans votre localité, dans votre région.

## 40 HEURES PAYEES 48

Sur ce problème, il nous faut parler sans masque. Ce que représente cette réclamation c'est une augmentation horaire de 15 Frs.

Alors nous sommes d'accord pour dire que la demande d'augmentation est justifiée et nous estimons qu'elle n'est pas démagogique.

Par contre, parler d'un retour rigoureux aux 40 heures dans nos industries qui manquent de main-d'oeuvre c'est vouloir mettre par terre toute notre économie, notre sidérurgie en particulier.

Nous disons, d'autre part, qu'il faut nous élever contre les licenciements, essayer de répartir les heures de travail au mieux des intérêts des travailleurs et de l'entreprise - voire même d'une ville ou d'une région industrielle donnée.

Nous nous efforcerons dans des situations délicates à ce que tous puissent avoir un peu de travail, ne vaut-il pas mieux se partager le travail que de laisser quelques camarades aller au chômage. La solidarité ouvrière doit jouer à plein à cette occasion, nous comptons sur vous pour le faire comprendre à nos camarades de travail.

Nous pensons aussi que dans notre pays, nous souffrons du manque d'orientation de la main d'oeuvre.

Le Congrès de LYON s'est penché sur ce problème et des démarches ont été faites à la Direction de la Main d'Oeuvre du Ministère du Travail.

### LE VOTE POUR LA PAIX

Sur ce problème, nous avons, en temps utile, alerté la C.F.T.C. qui a sorti une circulaire N° 519/UD aux Fédérations et Unions Départementales.

De notre côté, afin que tous vous en ayez rapidement connaissance, nous avons envoyé copie de cette circulaire à nos syndicats avec notre numéro spécial du 15 Septembre 1949.

Si ton Secrétaire de syndicat ne t'en a pas informé, réagis auprès de lui et demande à consulter le texte de cette circulaire.

AU JOURNAL OFFICIEL

5 Août 1949

Loi N° 49- 1062 du 2 Août 1949 concernant l'attribution d'allocation au personnel des chantiers et ateliers de Provence à PORT DE BOUC (page 7648)

5 Août 1949 -

Défense Nationale

Décret 49-1081 du 4 Août 1949 relatif à la réorganisation de la Société Nationale d'Etudes et de Constructions de Moteurs d'Aviation (p.7689)

12 Août 1949 -

Education Nationale

Arrêté du 27 Juillet 1949 portant classement descentres d'apprentissage en application de la loi N° 49- 230 du 21 Février 1949 (P. 7988)

14 Août 1949 -

Education Nationale

Arrêté du 30 Juin 1949 créant sur le plan national, un certificat d'aptitude professionnelle pour le métier d'électricien spécialiste en automobile (p. 8049).

14 Août 1949 -

Travail et Sécurité Sociale

Arrêté du 2 Août 1949, pris en application de l'article 18 de l'ordonnance N° 45-170 du 2 Février 1945, organisant sur de nouvelles bases les allocations aux vieux travailleurs salariés (P. 8.058)

14 Août 1949 -

Travail et Sécurité Sociale

Décisions du 30 Juin 1949 portant prorogation des décisions accordant une réduction d'abattement à certaines communes (P. 8.061).

18 Septembre 1949 -

Présidence du Conseil

Arrêté portant nomination du secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (P. 9.358) voir rectificatif J.O. du 21/9/49 page 9.423-

23 Septembre 1949 -

Finances et Affaires  
Économiques

Arrêté du 22 Septembre 1949 portant rétablissement des droits de douane d'importation applicables aux tracteurs (p. 9492)

Arrêté du 22 Septembre 1949 fixant en baisse le prix des tracteurs agricoles (p. 9493)

Arrêté du 22 Septembre 1949 relatif au prix de vente du tracteur Renault (P. 9493)

-:-:-:-:-

TRES IMPORTANTNOS REVENDICATIONS ETLEUR ABOUTISSEMENT

A différentes occasions, nous vous avons posé des questions auxquelles vous avez plus ou moins répondu.

Ce que nous vous demandons aujourd'hui est d'une importance capitale. Il s'agit de réaliser les décisions du Congrès. Il s'agit au fond de savoir si les salariés veulent se battre directement ou indirectement pour leurs revendications.

Ce sont donc des réponses nettes et précises que nous vous demandons.

Les syndicats présents au Congrès se sont engagés à répondre aux questions de la Fédération, qu'ils tiennent donc leur parole et que les autres les imitent.

Fort de ces informations, le Bureau Fédéral pourra alors agir sérieusement.

Dès le lendemain du Congrès, le Secrétariat Fédéral faisait parvenir à tous les Syndicats adhérents le texte des différentes motions votées.

Dans la motion générale qui fixe pour le Bureau Fédéral la ligne de conduite à suivre pour l'année à venir vous avez retrouvé l'affirmation unanime par le Congrès de notre revendication de la libre discussion des salaires dans le cadre des conventions collectives avec minimum garanti.

Il est bien de poser des revendications a dit le Congrès mais il est indispensable, sous peine de transformer ces revendications en "voeux pieux", de déterminer ce que l'on entend faire pour obtenir satisfaction; c'est ce que notre congrès a fait en donnant au Bureau Fédéral une ligne de conduite en ce qui concerne l'action à entreprendre.

Nous avons d'abord demandé à la Confédération " d'étudier et de réaliser la coordination des efforts de toutes les professions pour un mouvement général et national".

Il apparaît qu'il faut éliminer cette idée aussi séduisante qu'elle puisse apparaître à certains.

Il est effectivement certain que les sondages et consultations faits dans les différents secteurs prouvent que de nombreux d'entre eux ne bougeraient pas: fonctionnaires, services publics, branches industrielles ou commerciales et ceci pour de multiples raisons que nous n'avons pas à analyser. Ces camarades déterminent librement leur position, nous ne pouvons que l'enregistrer en tenant compte dans notre stratégie générale.

Ce mouvement ne pouvait être envisagé; les congressistes ( et le rapporteur leur avait fait peser sérieusement leur responsabilité) ont décidé de lutter pour obtenir satisfaction.

Qu'ont-ils demandé ? Tout d'abord la réalisation d'un mouvement général dans la Métallurgie. Les premières informations que nous avons sur cette question, nous obligent à presque éliminer cette éventualité. Pourquoi ?

Certains camarades nous disent qu'il y a des licenciements, du chômage, une diminution de la durée du travail et qu'ils ne veulent ni ne peuvent s'engager dans un mouvement.

Nous pensons qu'à la lecture de ces lignes, certains vont bondir, tempêter. Soyons réalistes et si nous pouvons discuter le raisonnement de ces camarades, il nous faut pour déterminer notre action tenir absolument compte de ces positions sous peine d'échecs retentissants.

Il nous reste maintenant la dernière possibilité envisagée par le Congrès qui, dans la situation présente, apparaît la plus réaliste, mais aussi la plus difficile à mettre sur pied, à réaliser, celle qui demande un engagement formel de nos camarades, De quoi s'agit-il ?

Le Congrès a demandé au Bureau Fédéral de prévoir en troisième lieu la mise sur pied de mouvements dans telle ou telle branche industrielle de base de la Métallurgie en organisant sur le plan national le soutien financier de ce mouvement.

Ce qui fait effectivement les difficultés d'une action actuelle c'est:

- la situation difficile de certaines branches de notre industrie à cause du chômage partiel ou total, de la diminution sérieuse d'activité,

- le fait que les organisations syndicales n'ont pas de caisses de grève pour soutenir un mouvement.

Le système envisagé par le Congrès s'efforce d'éviter ces deux difficultés.

- en démarrant l'action dans des secteurs favorables,

- en organisant le financement total de la grève par les versements des métallurgistes, voire même des autres travailleurs, qui ne sont pas en grève.

C'est à l'examen sérieux le seul moyen qui puisse être véritablement efficace. Le Bureau Confédéral semble s'être orienté dans ce sens et il n'est pas impossible de prévoir un financement dépassant le cadre de notre industrie.

Il est bien certain qu'une grève bien menée dans un ou plusieurs secteurs importants, fortement financée serait le seul moyen d'obtenir véritablement satisfaction.

Désireux de mettre rapidement en place le dispositif d'action prévu par le Congrès, nous demandons à tous nos Conseils syndicaux de réunir au plus tôt l'ensemble des syndiqués en Assemblée Générale, de leur faire connaître les décisions du Congrès et d'étudier avec eux les possibilités de votre localité ou région, de vos différentes entreprises en fonction de l'action envisagée ci-dessus.

Nous vous posons ci-après quelques questions qui ne sont, bien entendu, pas limitatives.

Il est bien entendu qu'une action de ce genre ne peut être déclenchée que si toutes les conditions posées par le Congrès sont acquises et plus particulièrement celles du financement.

Supposez que un ou deux secteurs importants acceptent de démarrer il ne suffit pas de dire "Bien sûr, nous vous soutiendrons financièrement"; c'est ici une question d'honnêteté il faut que ces camarades aient l'assurance formelle d'être soutenus.

Pour cela, nous envisageons que si cette action devait se faire, quelques semaines avant le déclenchement du conflit il faudrait que les syndicats mettent déjà sur pied leur Caisse de Résistance alimentée par le versement d'une somme déterminée de chaque ouvrier.

Rendons-nous compte de l'effet psychologique sur le Gouvernement, le patronat, l'opinion à cette nouvelle "En vue de l'action qu'ils vont déclencher pour l'aboutissement de leurs revendications les métallurgistes (ou bien mieux les salariés) constituent leur caisse de résistance".

Avec cette assurance il n'y aura non seulement cet effet psychologique sur l'extérieur, mais aussi sur les salariés qui mèneront le combat et qui pourront alors se dire "Allons-y nous nous battons pour tous, mais tous nous soutiennent".

Voilà, cher camarade, ce sur quoi nous vous demandons de réfléchir, de consulter et de nous répondre.

### REMARQUES

A l'heure où, devant l'incompréhension gouvernementale et patronale, nous devons envisager les formes à donner à notre action pour l'aboutissement de nos revendications, nous comprenons combien il est vain de poser des revendications si elles ne sont pas accompagnées d'engagement en vue de l'action.

Notre Congrès a compris cela, il n'a pas voulu se contenter de belles phrases, il a voulu autre chose que des mots, il s'agit maintenant de réaliser.

Devant les difficultés de cette action, il faudrait pour l'avenir que nous nous persuadions que le plus difficile pour un syndicaliste n'est pas de dégager des revendications, mais de définir et de réaliser les moyens pour les faire aboutir.

Affirmer ce que veut la classe ouvrière, c'est bien !

Agir pour obtenir ce que veut la classe ouvrière c'est bien mieux, c'est surtout plus efficace.

Il apparait de plus en plus que la "Caisse de Résistance Fédérale" est indispensable à un syndicalisme qui se veut réalisateur. Conformément aux vœux du Congrès, le Bureau Fédéral s'en préoccupe et vous fera des propositions.

## AUX TRESORIERES DE SYNDICATS

La période suivant immédiatement les vacances est habituellement difficile pour les organisations en raison du relâchement qui accompagne inévitablement la période des vacances.

Cette période est encore plus difficile cette année pour notre Fédération car nous avons eu notre Congrès et chacun sait que l'organisation d'un Congrès suppose de grosses dépenses.

Votre Fédération connaît donc actuellement une situation financière pénible et il convient qu'au plus tôt vous y apportiez remède.

Nous vous demandons donc à tous de régler par retour du courrier les cotisations que vous devez à la Fédération. Il y a des négligences absolument inadmissibles et nous ne pouvons comprendre que des syndicats oublient de verser à la Fédération ce qu'ils lui doivent.

La patience de notre Trésorier est souvent mise à rude épreuve et dans les difficultés de sa gestion il n'a vraiment pas besoin de celles que certains d'entre vous lui créent, qu'avec un peu de bonne volonté vous pourriez lui éviter.

Nous comptons absolument sur vous. Pensez-vous que vous pouvez être d'autant plus exigeant avec la Fédération que vous êtes en règle avec elle.

La devise du Trésorier doit être "toujours à jour, pour davantage d'efficacité".

Comprenez-le et faites le rapidement.

Le Secrétariat Fédéral.-

Effectuer les règlements au C.C.P. PARIS 537-50.-

ENQUETE

- Réaction générale après notre Congrès .....
- Que pensez-vous de l'action proposée ? .....
- Etes vous prêt à participer à un mouvement déclenché dans toute la Métallurgie?
  - a) de durée limitée ..... Quelle durée .....
  - b) de durée illimitée .....
- Etes vous prêt à participer à un mouvement déclenché dans une ou plusieurs branches ?
  - a) en arrêtant le travail dans votre entreprise, localité, ou région .....
  - b) en participant seulement au financement du mouvement .....
- Quelle est l'attitude, la pensée des autres organisations ? .....

IMPORTANT

Il ne s'agit pas de nous répondre à côté en disant par exemple; nous voulons une grève de tous. Cela ne vous avancerait à rien. Il nous faut des réponses précises en face des questions posées. Il nous faut envisager seulement ce qui est possible et agir au mieux dans cette marge.